

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 19 novembre 2019

Protoxyde d'azote : l'ARS mobilise 200 000 euros pour lutter contre l'usage détourné de ce « gaz hilarant » dangereux pour la santé

Pour lutter contre les conséquences sanitaires graves liées à l'usage détourné du protoxyde d'azote, consommé en particulier par de jeunes usagers à des fins récréatives, l'ARS mobilise une enveloppe d'urgence de 200 000 euros à destination des collectivités et communes les plus touchées. Un soutien qui fait suite à une mobilisation précoce de l'Agence pour l'information et la sensibilisation des professionnels des champs sanitaire, médico-social, social et éducatif au contact des jeunes publics.

Protoxyde d'azote : un usage détourné aux conséquences graves pour la santé

Le protoxyde d'azote N_2O , communément appelé « gaz hilarant » ou « proto », est un gaz comburant (se combinant avec un combustible), incolore, d'odeur et de saveur légèrement sucrées. Il est utilisé dans le champ médical, mélangé à de l'oxygène pour son action anesthésiante/analgésiante, ou dans le domaine alimentaire, pour les siphons à chantilly.

L'utilisation de ce gaz est de plus en plus en détournée, en particulier par les jeunes, pour son effet euphorisant. Une utilisation visible car ce gaz est souvent contenu dans des cartouches métalliques qui jonchent la voie publique de certaines communes.

Loin d'être anodin, l'usage de ce gaz présente des risques à la fois immédiats et en cas d'utilisation régulière ou à forte dose, notamment parce qu'il entraîne un déficit en vitamine B12 :

- Risques immédiats: asphyxie par manque d'oxygène, perte de connaissance, brûlure par le froid du gaz expulsé de la cartouche, perte du réflexe de toux (risque de fausse route), désorientation, vertiges, risque de chute;
- Risques en cas d'utilisation régulière et/ou à forte dose : carence et/ou inactivation en vitamine B12 qui peut entrainer des atteintes de la moelle épinière et une anémie, des troubles psychiques.

Contact presse: ARS Hauts-de-France | Service communication | 03 62 72 86 27 | ars-hdf-communication@ars.sante.fr

Le point sur la situation régionale

La région Hauts-de-France, comme d'autres territoires en France, n'est pas épargnée par ce phénomène. L'usage détourné du protoxyde d'azote est observé dans la région, en particulier en milieu urbain. Des centaines de cartouches métalliques de N_2O ont ainsi été retrouvées par les services de nettoyage de la ville de Lille, mais aussi observées entre autres à Valenciennes, Amiens, Arras ou Saint-Omer.

Dans certains cas, les atteintes liées à cette consommation sont sévères : à ce jour, 8 cas graves sont recensés dans la région chez de jeunes usagers de 18 à 34 ans, avec notamment des atteintes du système nerveux et de la moelle épinière (scléroses combinées de la moelle, myélites).

Une mobilisation précoce de l'ARS et une enveloppe d'urgence pour aider les communes à faire face au phénomène

Face à cette situation préoccupante, l'ARS Hauts-de-France s'est rapidement mobilisée aux côtés des collectivités, des services de l'Etat et des professionnels, dès le début de l'année 2019.

Son objectif a notamment été de sensibiliser et de fournir une information adaptée aux professionnels au contact des jeunes. Outre la mobilisation de l'ensemble des structures dédiées (Centres de soin d'accompagnement et de prévention en addictologie –CSAPA-, Consultations jeunes consommateurs –CJC-, Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues –CARRUD-), l'ARS a sensibilisé les médecins libéraux et des établissements de santé, ainsi que les professionnels de structures sociales, éducatives et médico-sociales.

Des sessions de sensibilisation à destination des professionnels des structures médico-sociales qui encadrent les jeunes ont également été organisées en janvier et avril 2019 dans la Métropole lilloise et à Valenciennes.

En complément de ces actions, l'ARS Hauts-de-France travaille aux côtés des collectivités les plus concernées, au premier rang desquelles la ville de Lille, avec laquelle des travaux sont engagés depuis début 2019. Pour aider les territoires les plus touchés à faire face au phénomène, l'ARS vient ainsi de débloquer une enveloppe d'urgence de 200 000 euros afin d'amplifier la lutte contre la consommation détournée du protoxyde d'azote et d'appuyer les plans d'action qui seront proposés par les élus.

L'ARS rappelle aux professionnels de santé et aux usagers de :

- déclarer tout cas grave d'abus, de dépendance et d'usage détourné sur le site <u>signalement-sante.gouv.fr</u>
- se rapprocher du <u>Centre d'Addictovigilance (CEIP-A) de leur secteur géographique</u> pour toute information complémentaire

Des dispositifs d'aide anonymes et gratuits sont à disposition des usagers, de leur entourage et du public en général :

- Les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) proposent un service d'accueil, d'écoute, de conseil et d'orientation assuré par des professionnels des addictions, totalement gratuit et confidentiel.

